

Une loi enfin plus répressive pour les vélos électriques

Suite au récent accident avec délit de fuite qui a entraîné la mort du jeune Ari Neshet (17 ans) qui circulait sur son vélo électrique le gouvernement israélien a enfin décidé de renforcer la loi relative à l'usage desdits vélos. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur au 1er janvier 2019 et prévoient, entre autres, que les jeunes entre 16 et 18 ans non titulaires du permis de conduire suivent un cours avant de pouvoir utiliser une trottinette ou un vélo électriques. Par ailleurs, les contraventions à l'interdiction faite aux jeunes de moins de 16 ans de circuler sur un vélo électrique seront punies avec une sévérité accrue. Le gouvernement discute encore de la question du casque (obligatoire actuellement pour les jeunes de moins de 18 ans et pour les trajets en dehors des villes).

Des peines plus sévères seront également infligées pour les vélos électriques débridés dont la vitesse dépasse les 25 km/h autorisés. De plus, des sanctions plus fortes sont annoncées à l'encontre des utilisateurs de vélos électriques contrevenant au code de la route.

Les trottinettes et les vélos électriques sont de plus en plus populaires en Israël, entre autres eu égard à l'insuffisance des transports publics et aux interminables embouteillages dans les villes et sur les routes. D'après le ministère des Transports, on recense actuellement plus de 250 000 vélos électriques en Israël, compte non tenu des vélos loués. Le nombre de victimes de la route parmi les utilisateurs de vélos électriques est passé de dix à seize en seulement deux ans. Etant donné qu'ils ne sont pas tous signalés, on ne dispose pas de statistiques fiables sur les très nombreux accidents, surtout à Tel-Aviv, provoqués par les cyclistes quand ils roulent à toute vitesse sur les trottoirs.

Une vision courante à Tel-Aviv : sur son vélo électrique ce conducteur lourdement chargé transporte en outre trois chiens et roule sur le trottoir (photo : KHC).



Autres informations :

Renforcement de la loi pour les vélos électriques (en anglais), Calcalist
<https://www.calcalistech.com/ctech/articles/0,7340,L-3746973,00.html>

Elections municipales sans aucune candidate

Fin octobre se tiendront des élections municipales dans tout le pays. Concernant Jérusalem et Tel-Aviv, on sait déjà qu'aucune femme n'occupera le poste de maire. Les deux seules candidates, Rachel Azaria (Jérusalem) et Zippi Brand Frank (Tel-Aviv) ont en effet jeté l'éponge.

La raison pour laquelle Rachel Azaria a dû se retirer est particulièrement fâcheuse : elle s'est retrouvée à court d'argent suite au procès très coûteux qu'elle a intenté à la compagnie de bus Egged pour qu'elle affiche également les candidates sur ses véhicules. Egged avait refusé car les affiches étaient souvent vandalisées et arrachées par les ultra orthodoxes.

On ignore la raison pour laquelle Zippi Brand a finalement décidé de se présenter comme adjointe du candidat Asaf Zamir. La présidente du comité de la Knesset pour le statut des femmes et l'égalité entre les sexes, Aida Touma-Suleiman, estime que pour les élections locales les principales raisons sont que « soit les candidats sont

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

membres d'un parti solidement implanté, soit ils doivent financer sur leurs propres deniers une campagne coûteuse ». De plus, sur le plan local il est fréquent de travailler sans être rémunéré ce qui est plus difficile pour les femmes qui continuent à assumer à la maison le gros des « tâches ménagères ».



Que ce soit à Tel-Aviv ou à Jérusalem, on ne voit de candidate sur aucune affiche. Toutefois, à Tel-Aviv quelques candidats font campagne avec des femmes susceptibles d'occuper le poste d'adjointe au maire (photo : KHC)

Autres informations :

Pas de candidates au poste de maire de Jérusalem et de Tel-Aviv (en anglais), Ynet <https://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-5364953,00.html>

Une partie de la collection Gurlitt va arriver en Israël

Les consultations de ces dernières semaines entre les gouvernements allemand et israélien ont abouti à une décision qui a fait sensation dans le monde des arts israélien : une partie de la tristement célèbre collection Gurlitt, qui comprend quelque 590 œuvres dont on estime qu'elles ont été confisquées par les nazis, va arriver en Israël.

La collection est composée de tableaux, de sculptures, de dessins et d'esquisses d'artistes européens aussi connus que Cézanne, Claude Monet et Marc Chagall. Elle sera probablement exposée l'été prochain dans le Musée d'Israël à Jérusalem.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

La ministre allemande de la Culture, Madame Monika Grütters, espère que l'exposition des oeuvres en Israël permettra de retrouver les anciens propriétaires juifs. Jusqu'ici, seules dix oeuvres ont pu être attribuées à leurs anciens propriétaires et rendues à leur famille.



crédit photo : Bernd Lammel, 2018

(R) Kunst- und Ausstellungshalle der Bundesrepublik Deutschland GmbH (Galerie d'art et salle d'exposition de la République fédérale d'Allemagne s.à.r.l.)

Vos interlocuteurs :

Rédaction : Katharina Höftmann. Elle a travaillé pour le bureau de la dpa à Tel-Aviv et pour WELT ONLINE. Actuellement, elle travaille comme journaliste indépendante et comme auteure. E-mail : k.hoefmann@gmx.de

Traduction française : Jeannette Milgram, Netanya

Responsable projet pour le comité directeur du GIS : Jacques Korolnyk; e-mail : jacques.korolnyk@israel-schweiz.org.il

Contact pour les lecteurs francophones : Yves Darmon; e-mail : Yves.darmon@israel-suisse.org.il

Pourquoi cette newsletter ?

Le service d'information du Groupe ISRAËL-SUISSE (GIS) vous renseigne sur des sujets passionnants généralement ignorés par la presse internationale. Par ailleurs, ce service vous propose un rapport mensuel complet sur des thèmes variés dans les secteurs suivants : arts et culture, sciences et recherche, santé et médecine, économie et finance, énergie et environnement, société et divers. De plus, le GIS

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** - titulaire du compte - AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**



aide les journalistes dans leurs recherches et leur fournit des compléments d'information sur les sujets qu'ils souhaitent aborder.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

